

DOLOR ET FUROR

DOLOR

Pour accomplir le nefas et lui donner sa dimension mythologique, le héros a parcouru préalablement **deux étapes, celle du *dolor*, puis celle du *furor*, qui lui ont permis d'échapper temporairement à la morale de l'humanité.**

La première étape est celle du *dolor*. Ce *dolor*, cette douleur, est comme le *nefas*, une catégorie issue de la culture romaine mais élaborée en catégorie dramatique. **C'est le *dolor* qui va servir à déclencher l'action tragique, il est un préambule indispensable.**

Le héros est donc en proie à **une souffrance physique et morale**, les Romains ne distinguent pas. Cette souffrance a généralement pour cause une blessure, une perte, dont un autre s'est rendu coupable. Elle est une atteinte à sa personne, **elle ruine son intégrité sociale**, le prive de son prestige, le déconsidère aux yeux des autres et donc à ses propres yeux. En bref, le personnage a le sentiment qu'il n'est plus rien dans une société où l'individu ne coïncide pas avec la conscience de soi mais se voit et se reconnaît dans le regard des autres. Il ressent cette douleur comme insupportable et juge qu'il doit reconquérir son intégrité en se vengeant de celui qui l'a blessé. Cette vengeance lui rendra son honneur aux yeux des autres.

Il a subi une *iniuria*, un déni de justice, quelqu'un l'a privé de sa part, de son droit, en lui faisant offense. Le héros ne fait que revendiquer son bon droit et son indignation est juste. Atrée, Médée, Phèdre, Hercule, Clytemnestre, Déjanire, Hécube ont tous motif de se plaindre de Thyeste, de Jason, de Thésée, de Jupiter, d'Agamemnon, d'Hercule, des Grecs. Atrée est privé d'une descendance légitime, il ne sera jamais le père d'une dynastie de rois ; Médée privée de séjour dans le royaume paternel va être chassée de la maison et de la cité de son époux ; Phèdre, étrangère à Athènes, est abandonnée par son époux ; Hercule, fils glorieux de Jupiter, se voit refuser la reconnaissance paternelle.

Pour les Romains il s'agit d'un processus normal : un homme, une femme, ayant subi une *iniuria* ressent nécessairement une douleur, un chagrin, *aegritudo*. Ce chagrin l'assombrit, le tient à l'écart des autres, lui ôte le goût de la vie. Il suscite aussi sa colère, *ira* ; cette souffrance est indissociable de ce que nous appelons le ressentiment. Et c'est cette colère qui, selon l'opinion commune, donnera au douloureux la violence, la force — *uis* — nécessaires à sa vengeance [...].

Ce *dolor* tragique a ceci de particulier qu'aucune consolation, aucune vengeance dans le monde humain ne peuvent y mettre fin. Il a été causé par un mal irréparable qui a fait perdre au héros sa raison d'être en lui ôtant sa dignité et son identité sociales. Médée n'a plus ni maison paternelle ni foyer conjugal, elle, une fille de roi ; et Phèdre délaissée par Thésée, livrée en otage par son père, ne se voit pas autrement que Médée, une épave de ses espérances perdues. Atrée, roi sans descendance, comme Lycus, tyran sans légitimité, se désespère d'un pouvoir inutile. Hercule, bâtard de Jupiter, est au terme de ses exploits et comprend que jamais il n'obtiendra de son père cette reconnaissance qui ferait de lui un dieu.

En même temps le héros tragique refuse de se résigner au *dolor*. C'est pourquoi le héros tragique doit sortir du temps humain et **entrer dans un autre espace, celui de la mythologie, où il réalisera sa vengeance**, et trouvera sa consolation, c'est-à-dire retrouvera son identité, sa gloire et une société pour l'accueillir. Cette identité est celle que lui donnera son crime, cette gloire sera celle de la *fama* mythologique, on racontera éternellement son histoire, puisqu'elle est déjà dans toutes les mémoires, cette société est celle de tous les autres héros de la mythologie ayant accompli un superbe *nefas* [...]

FUROR

C'est donc sur le modèle ordinaire de la vengeance humaine, passant du chagrin à la colère, que peut se lire d'abord le passage de la douleur à la folie furieuse, du *dolor* au *furor*, chez le héros tragique.

Mais pas plus que le *dolor* tragique n'est un simple chagrin, le *furor* tragique n'est une simple colère, même paroxystique, c'est une véritable folie qui induit chez le furieux un comportement différent de celui de l'homme normal. Cependant **cette folie furieuse n'est pas non plus dans la tragédie une maladie mentale**, un égarement, semblable à la mania grecque, comme la folie d'Oreste, d'Ajax ou d'Hercule, où la folie du héros fait partie de la fable et n'est pas une nécessité de l'action théâtrale. Tous les héros de la tragédie grecque ne sont pas des maniaques, tous ceux de la tragédie romaine sont des furieux. Il est clair que le *furor* est une catégorie tragique, élaborée pour et par le récit théâtral. Même si le *furor* tragique a emprunté certains de ses aspects au *furor* extra-théâtral, ce qui le rend intelligible, il appartient dans sa totalité seulement au comportement tragique.

Les Romains désignent sous le mot de *furor* une folie qui n'est pas une maladie mentale, ils appellent celle-ci *insania*. Le *furor* est un aveuglement général de l'esprit — *mentis caecitas*. **L'expression latine indique la perte de tout discernement.** Le furieux ne sait donc plus qui sont ses amis et qui ses ennemis, où est le bien, où est le mal, si c'est le jour ou la nuit. Ce *furor* peut atteindre n'importe qui, n'importe quand et peut disparaître dans l'instant. La folie ordinaire — *insania* — est plutôt une imbécillité chronique, une faiblesse d'esprit — *imbecillitas mentis* — définitive, mais qui souvent n'empêche pas un comportement à peu près normal ; cette folie se manifeste surtout par une instabilité du caractère, un manque de maîtrise de soi. Cependant *l'insania* peut aller jusqu'à la nuit de l'esprit, *amentia* ou *dementia*, qui est une sorte d'idiotie définitive.

Il y a donc **deux folies à Rome, l'une est une maladie, l'autre est un égarement passager**, plus grave bien souvent que la première : mais passagère, elle ne laisse aucune trace et ne trahit aucune déficience de la personne qu'elle frappe. Elle ne relève ni de la physiologie ni du caractère. D'une façon générale l'une et l'autre folie correspondent à une *mens* — esprit de discernement — qui cesse de diriger le comportement de l'individu dans les cas de *furor* et de *dementia*, ou qui le dirige insuffisamment, dans le cas d'*insania*.

Nous disons qu'ils ne sont plus les maîtres d'eux-mêmes — *ex potestate* — ceux qui sont emportés comme des chevaux emballés — *ecfrenati* — par le désir ou la colère, bien que la colère soit une forme de désir car ce qui définit la colère est le désir de vengeance. Donc ceux qui ne sont plus maîtres d'eux-mêmes — *ex potestate* —, on les appelle ainsi parce qu'ils ne sont plus sous la maîtrise de leur esprit — *in potestate mentis* —, qui est naturellement le maître souverain du caractère et de la volonté — *regnum totius animi*.

On rencontre ici une représentation de la personne, en accord avec l'opinion commune qui appelle « impuissants » — *impotentes* — les êtres passionnés et qui établit une hiérarchie de pouvoir où se projette un idéal politique. *Mens*, qui est l'esprit, l'intelligence, le sens du discernement, la capacité de distinguer les catégories de la culture commune à l'ensemble des citoyens, dirige sans partage la volonté qui anime l'homme, son *animus*. Quant à *l'animus*, il anime le corps, le rend sensible et actif. Cette sensibilité se réalise par des sentiments qui sont appelés « mouvements de l'âme » — *motus animi* — et qui lui viennent de la stimulation du monde extérieur, en rencontrant les autres hommes et en vivant les événements quotidiens.

La folie est donc la perte de contrôle de la *mens* sur l'*animus* qui va être en proie à une agitation incontrôlée et insensée, à des passions étranges, car c'est la *mens* qui donne le sens, c'est-à-dire à la fois l'intention et la dimension symbolique d'une réaction. Totale et passagère chez le furieux, elle est relative mais définitive chez l'*insanus* [...]

Ainsi **le noyau sémantique du *furor* tragique romain a été développé par le droit, avant d'entrer au théâtre**, et cela de façon distincte du discours médical. Innombrables sont, dans la littérature juridique romaine, les allusions au *furor*, qui permettent de reconstruire la façon dont les Romains se représentaient un *furiosus*. Une

fois posée l'irresponsabilité du *furiosus* en matière pénale, et son incapacité générale en matière juridique pendant et uniquement pendant ses crises de *furor*, les juristes proposent des comparaisons afin de les justifier.

En ce qui concerne **l'irresponsabilité pénale** il y a un crime fameux, celui d'Ælius Priscus, qui a été l'objet de nombreux commentaires de la part des empereurs Marc-Aurèle et Commode et, à leur suite, de juristes. Cet Ælius Priscus avait tué sa mère dans un accès de *furor*. Le parricide ne sera pas condamné car il est tenu pour inconscient de son acte, à cause d'une *mentis alienatione*, et en outre, dit Marc-Aurèle, il est assez puni par sa fureur. Pour protéger ses proches et l'homme lui-même, on pourra l'enchaîner si l'on pense qu'il risque de recommencer ses folies. Il y a donc trois considérations différentes : en droit Ælius Priscus est jugé irresponsable, d'un point de vue moral il est puni par le *furor* qui le fait souffrir, ce qui est une façon d'ajouter tardivement une justification éthique à l'ancienne tradition juridique romaine, enfin indépendamment de tout jugement la prudence consiste à éviter les effets néfastes de la violence du furieux.

L'irresponsabilité du furieux est souvent commentée par les juristes : il est dit que les victimes du fou le seraient de la même façon d'une tuile ou d'un animal. Un furieux est comme un muet, un sourd, un enfant, une femme, un homme endormi ou saisi de langueur, un absent, un mort. D'une façon générale, il ne comprend pas, ne perçoit pas, est insensible « *sensum non habet* », « *non intellegit* », il est incapable de communiquer avec son environnement [...].

Ce modèle juridique du *furor* est donc présent dans la tragédie, associé à une fureur qui est l'exaspération d'une passion. Ainsi le héros tragique par le biais de cette passion excessive, souvent le *dolor*, perd sa *mens*, ses repères humains et devient irresponsable de ses actes. **Dans la tragédie, au lieu d'être un accident involontaire, le *furor* devient un mode volontaire de comportement.** La catégorie juridique négative a servi à élaborer une catégorie tragique positive, une stratégie pour quitter volontairement le monde des hommes.

Le furieux de tragédie manipule ses passions pour se libérer de ses repères moraux et sociaux qui le constituaient comme homme, en particulier il se défait de la *pietas*, ses affections familiales. La solitude du furieux, puisqu'il ne communique plus avec son entourage, le rend aveugle à l'image que les autres vont lui renvoyer de lui-même ; il est à l'abri de la régulation sociale, il ne désirera plus être aimé de ses proches ou admiré de ses concitoyens. Atrée, Œdipe, Médée, Phèdre bravent l'opinion publique [...]

Seconde présence du droit : **l'irresponsabilité du furieux juridique, dont tous les crimes, même le parricide, échappent au châtement des hommes**, fait le lien chez le furieux tragique avec l'auteur du *nefas*. Il n'est pas pour autant châtié par les dieux au sens juridique du terme, car il n'y a aucune peine qui puisse équilibrer sa faute. On l'a vu, l'auteur du *nefas* est rejeté de la société des hommes, son seul avenir est la démence ou le suicide. Comme l'écrit Marc-Aurèle, il est assez puni par sa fureur même. Car le drame du furieux est qu'il cesse un jour d'être furieux, il se retrouve coupable mais non responsable, souillé d'un crime qu'il n'a pas voulu et qui va s'attacher à lui, à jamais.

Le *furor* extra-théâtral était toujours un accident, un malheur involontaire. Certes les Romains admiraient ceux qui savaient suffisamment maîtriser leurs passions pour éviter ces accidents. Mais parfois le *furor* frappait même le sage, sans prévenir et sans qu'il y eût faute humaine. Dans la tragédie, le *furor* se transforme en événement voulu par le héros qui manipule son *dolor* afin d'accéder à cette fureur qui va lui permettre d'inventer et de réaliser le *nefas*. Ce qui change tout. Les héros tragiques sont aussi des monstres de volonté. Quand ils sentent décliner le *furor* et revenir la *mens*, le sens commun des valeurs, ils excitent leur douleur, en insistant sur ce qui fait mal, en répétant inlassablement les injustices qu'ils ont subies.